



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 415

1^{er} mai 2017

SPÉCIAL 1^{ER} MAI!

Augmentation du salaire minimum Gouverner par la peur

Par Mélanie Gauvin et Virginie Larivière, co-porte-parole de la campagne 5-10-15*

Le salaire minimum est passé aujourd'hui de 10,75 \$ à 11,25 \$ l'heure. Cette augmentation de 50 ¢, la plus élevée depuis 2010, démontre que la pression populaire peut faire bouger le gouvernement. Pourtant, il refuse toujours d'atteindre prochainement les 15 \$ l'heure réclamés par la majorité de la population. Le gouvernement utilise la peur de pertes d'emplois pour justifier son mépris envers un million de personnes à bas salaire.



Les nouvelles courent

Tableau de bord

Combien de personnes sont rémunérées au salaire minimum? Quel est le profil sociodémographique de ces personnes? Leurs revenus leur permettent-ils de sortir de la pauvreté, de couvrir leurs besoins de base?

L'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec a produit un tableau de bord qui permet de répondre à ces questions, et quelques autres, en un simple coup d'œil! www.pauvrete.qc.ca/document/tableau-sm/

Appuyer 5-10-15

Individus et organisations peuvent désormais donner officiellement leur appui à la campagne 5-10-15. Pour ce faire, il suffit de se rendre au www.cinqdixquinze.org/je-soutiens/ et y inscrire ses coordonnées.



Nous, membres de la campagne 5-10-15, tenons à rétablir les faits sur les impacts potentiels d'un passage rapide au salaire minimum à 15 \$ l'heure.

Pertes d'emplois : pas de « bombe atomique » selon les études!

Plusieurs études récentes sur les conséquences d'une hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure rassurent grandement. D'abord, une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques arrive à des conclusions beaucoup plus modestes que celles du professeur Pierre Fortin, tout en reprenant sa méthodologie. On évalue en effet qu'entre 6000 et 20000 emplois seraient à risque.

Une deuxième étude, commandée par le Conseil du patronat du Québec, se basant sur un modèle d'équilibre général, prévoit entre 2000 et 13000 emplois perdus. Il faut aussi prendre en considération que le revenu de près d'un million de travailleuses et travailleurs serait relevé, rehaussant d'autant leur qualité de vie.

Les avantages des 15 \$ l'heure

Aux études théoriques s'ajoutent les expériences concrètes d'augmentations importantes du salaire minimum ayant déjà eu lieu. Au Québec, le salaire minimum a augmenté de 1,50 \$ entre 2007 et 2010. Il s'agit de l'augmentation la plus importante et la plus rapide de l'histoire du Québec. Dans la foulée, l'Institut de la statistique du Québec a observé... une croissance de l'emploi au salaire minimum ou légèrement au-dessus!

L'impact positif du salaire minimum sur l'économie va de soi: l'augmentation salariale des entreprises est compensée par l'augmentation du pouvoir d'achat d'une bonne partie de leur clientèle. Rappelons que 70% des emplois au salaire minimum se retrouvent dans le secteur des services, principalement dans l'hôtellerie, la restauration et le commerce de détail.

Malgré ces études récentes provenant de divers horizons, les histoires de peur entourant le salaire minimum à 15 \$ sont toujours bien présentes. Dans un contexte où le recrutement de la main-d'œuvre est difficile, où le taux de chômage et le nombre de personnes assistées sociales sont au niveau le plus bas des 40 dernières années, le gouvernement devrait cesser de gouverner par la peur.

Il est temps d'être visionnaire et de valoriser le travail par un salaire décent. L'ensemble de la société en profiterait. C'est pourquoi le 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, nous serons dans la rue pour revendiquer un salaire minimum à 15 \$ l'heure.



Ce qu'il nous en coûte de tolérer un salaire minimum trop bas

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a publié, au début d'avril, une note de recherche qui démontre que si le salaire minimum passait à 15 \$ l'heure, les finances de l'État ne s'en porteraient que mieux!

La pauvreté, ça coûte cher

Maintenir le salaire minimum à un niveau bas, ça nous coûte cher collectivement. En effet, pour compenser l'insuffisance d'un salaire minimum trop bas, les deux paliers de gouvernements ont dû mettre en place au fil des années des mesures pour aider les travailleurEs au bas de l'échelle à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille: primes au travail, crédits d'impôt remboursable (par ex. le crédit d'impôt pour solidarité) et soutien pour enfants. On peut aussi ajouter ici l'aide sociale, puisque certainEs travailleurEs, rémunéréEs au salaire minimum et dont l'emploi ne comporte pas beaucoup d'heures, reçoivent un complément de revenu par ce programme.

Pour une mère de famille monoparentale travaillant 35 heures par semaine au salaire minimum, les transferts gouvernementaux comptent pour 45 % de son revenu disponible. Pour une personne seule qui travaille 25 heures par semaine au salaire minimum, les transferts représentent 34 % de son revenu. Comme le disent les deux chercheurs de l'IRIS, cette part des revenus des travailleurEs pauvres qui est assumée par l'État «constitue en fait une subvention indirecte aux entreprises, puisqu'elles peuvent dès lors opérer sans avoir à fournir à leurs travailleuses et travailleurs un salaire viable.»

La hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure pourrait réduire de centaines de millions \$ les transferts versés par les gouvernements.

De nouveaux revenus

Une augmentation substantielle du salaire minimum se traduirait par ailleurs par une entrée d'argent considérable dans les caisses de l'État. En effet, des travailleurEs qui actuellement ne paient pas ou très peu d'impôt se trouveraient désormais à contribuer à l'assiette fiscale ou à y contribuer davantage. D'autre part, qui dit hausse du salaire dit augmentation de la consommation. En consommant plus, ces travailleurEs paieraient également plus de taxes.

Marge de manœuvre

Une hausse significative du salaire minimum permettrait donc à l'État québécois de dégager une marge de manœuvre budgétaire appréciable, laquelle pourrait dépasser le demi-milliard \$ selon les estimations de l'IRIS.

Avec cette somme, le gouvernement pourrait faire bien des choses. Entre autres: augmenter les subventions aux organismes du milieu communautaire, dont le financement dépend directement de l'État et où les salaires sont souvent inférieurs à 15 \$ l'heure.

Bref, une hausse substantielle du salaire minimum aurait comme conséquences d'améliorer les conditions de vie d'un million de travailleurEs québécoiSEs, en plus de permettre au gouvernement de diminuer le coût de certains programmes de transfert et de percevoir davantage de taxes et d'impôts. La question qui se pose alors est la suivante: a-t-on vraiment les moyens, collectivement, de se priver d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure?

Pour lire la note de l'IRIS: <http://iris-recherche.qc.ca/publications/salaire-minimum2>

Vivre avec le salaire minimum : la parole est aux travailleurEs!

L'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec mène, depuis janvier, un projet de recherche sur les conditions de vie des personnes rémunérées sous la barre des 15 \$ l'heure. Le but est de mieux cerner, à partir d'entrevues, les difficultés du quotidien propres à la situation des travailleuses et travailleurs à bas salaire.

Est-ce qu'on parvient à couvrir ses besoins de base quand on gagne le salaire minimum ou même un peu plus? Arrive-t-on à boucler son budget? Si on n'y arrive pas, quelles sont les stratégies qui permettent de se rendre jusqu'à la prochaine paie? En quoi la vie serait-elle différente si le gouvernement augmentait significativement le salaire minimum? Ce sont là quelques-unes des questions posées pendant les entrevues.

Le projet est toujours en cours, mais il nous semblait intéressant, en cette Journée internationale des travailleuses et travailleurs, de faire connaître quelques passages significatifs tirés des premiers entretiens.

Si ma fille était pas là, je serais même pas capable d'arriver, je serais même pas capable de faire l'épicerie. [...] Le travail me permettrait juste de payer mes factures [...].

Si j'ai besoin de médicaments, si j'ai besoin de vêtements, c'est toute elle qui [paye].

Martine, préposée à la caisse dans un dépanneur

Quand j'ai l'opportunité, j'essaie de travailler un peu plus même si je sais que ça me brûle. [...]

Il faudrait probablement que je prenne un autre travail, mais encore là ce serait ma santé qui serait mise en péril.

Gabrielle, étudiante et barmaid

J'ai jamais été capable d'offrir aucun voyage à ma fille, j'aurais aimé ça qu'on voyage [...]. [Je suis] pas capable de mettre de l'argent de côté [...] Quand je vais prendre ma retraite, j'ai aucun argent. Je paye mes trucs, et il reste quoi? une dizaine de piastres, vingt piastres à aller jusqu'à mon autre paye parce que j'ai pas assez.

Martine, préposée à la caisse dans un dépanneur

Je fais 31 heures en ce moment pis j'ai un autre 10 heures [dans un autre emploi].

Ça fait que j'travaille 6 jours sur 7, ça peut te donner une idée, ça fait un an et demi que j'ai pas de fin de semaine.

Simon, commis caissier

Quand tu rentres au travail, à 15 \$ de l'heure [...], tu l'sais qu'à fin de ta journée t'as gagné ta journée pis t'es pas obligé de t'ramasser le soir même à la banque alimentaire parce que t'as pas rien à manger.

Tu peux dire « bin là j'ai assez », j'peux aller à l'épicerie m'acheter un extra ce soir. Parce que j'suis content de ma journée, m'a m'offrir un extra.

Dominique, magasinier dans un entrepôt



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec, QC G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040 / Télécopieur : 418 525-0740 / Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca